



"(E)codéveloppement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc"

Grant Contract ref. ICMPD/2021/MPF-357-007

RÉFÉRENCE 310/005

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LA PASSATION D'UN CONTRAT POUR L'ORGANISATION ET LA RÉALISATION D'UN COURS DE FORMATION SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE LOCAL ET LE COMMERCE LOCAL ET INTERNATIONAL DANS LE CADRE DU PROJET "MOVE GREEN_(E)CO-DÉVELOPPEMENT POUR L'INNOVATION ET L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'ÉCONOMIE VERTE ET CIRCULAIRE ENTRE L'ANDALOUSIE ET LE MAROC", COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE À TRAVERS LA FACILITÉ DE PARTENARIATS POUR LA MOBILITÉ (MPF) GÉRÉE PAR LE CENTRE INTERNATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES MIGRATOIRES (ICMPD). Dossier ICMPD / 2021 / MPF-357-007.

Séville, le 4 juillet 2022

Sous contrat avec:



Exécuté par:





Move Green

"(E)codéveloppement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc"

Grant Contract ref. ICMPD/2021/MPF-357-007

INDEX

1. OBJET DU CONTRAT
2. REGIME JURIDIQUE
3. SERVICES À FOURNIR
 - 3.1 Caractéristiques de l'offre
 - 3.2 Contenu
 - 3.3 Méthodologie
4. DURÉE DU CONTRAT ET PÉRIODE D'EXÉCUTION
5. LE LIEU ET LA FORME DE LA PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS
6. DOCUMENTATION REQUISE
7. TRANSPARENCE
8. FORMALISATION DU CONTRAT
9. PROTECTION DES DONNÉES
10. CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS
11. ACCEPTATION DU CAHIER DES CHARGES

ANNEXE I : CERTIFICATS/AFFIDAVITS.

Sous contrat avec:



Exécuté par:





"(E)codéveloppement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc"

Grant Contract ref. ICMPD/2021/MPF-357-007

1. L'OBJET DU CONTRAT

Le Fonds Andalou des Municipalités pour la Solidarité Internationale, FAMSI, est l'entité qui articule, promeut et coordonne le travail des gouvernements locaux andalous dans un réseau de coopération et d'action locale et globale.

Pour FAMSI, les personnes sont au centre de toutes les initiatives ; il n'est pas possible de parler de développement ou de durabilité dans un contexte social où les déséquilibres économiques empêchent l'accès à la santé, à l'éducation, à des fournitures de base durables et écologiques, ou constituent un obstacle à l'amélioration des conditions de vie.

L'objectif global du projet "MOVE GREEN_(E)Co-développement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc" est, d'une part, de promouvoir l'employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes marocains dans les secteurs de l'économie verte, circulaire et renouvelable à travers un processus de formation et de qualification professionnelle, contribuant ainsi, d'autre part, à la rétention des talents dans le pays d'origine et à la génération d'emplois et d'entrepreneuriat actif chez les jeunes au Maroc. De même, le projet vise à renforcer les partenariats entre les institutions publiques et privées qui favorisent le développement de l'économie verte, en reliant les processus de migration circulaire et de codéveloppement à la promotion de l'économie durable.

Le projet se compose de plusieurs phases. La première phase consiste à identifier les besoins du secteur de l'économie verte et à mobiliser les principaux acteurs concernés. La deuxième phase permet aux jeunes professionnels de recevoir une formation aux compétences technico-professionnelles et sociolinguistiques, comme phase préparatoire au séjour de formation en Andalousie. Ensuite, pendant quatre mois en Andalousie, ils ont bénéficié d'une formation théorique et pratique afin d'enrichir leurs compétences pour leur développement professionnel dans le secteur de l'économie verte. Et maintenant nous sommes dans la quatrième phase concernant l'intégration dans le marché du travail pendant laquelle les bénéficiaires reçoivent une formation théorique qui contextualise le secteur de l'économie verte au Maroc au niveau local et d'autre part prépare ces futurs professionnels aux présentations aux appels d'offres dans le secteur.

Le programme de formation est donc composé de 6 ateliers qui seront dispensés dans un format mixte structuré en 2 blocs de formation ; cette division est faite en tenant compte à la fois de l'axe thématique central de chaque bloc et du public cible.

Bloc 1 : Développement durable et énergies renouvelables au niveau local	Bloc 2 : Stratégies et procédures pour le commerce local et international.
Atelier 1 : Stratégies locales pour le développement durable dans le Nord du Maroc	Atelier 4 : Commerce international dans le domaine des énergies renouvelables au Maroc

Sous contrat avec:

Exécuté par:



Cofinancé par l'Union européenne





Move Green

"(E)codéveloppement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc"

Grant Contract ref. ICMPD/2021/MPF-357-007

Atelier 2 : Mesures locales d'économie d'énergie et transition vers une économie verte au Maroc	Atelier 5 : Politiques d'importation et d'exportation de matériaux renouvelables
Atelier 3 : La mise en œuvre d'un audit énergétique (application industrielle)	Atelier 6 : Participation à un appel d'offres : préparation d'une offre/budget

Les présents termes de référence ont pour objet d'établir les conditions techniques et économiques régissant le contrat pour l'organisation et la réalisation d'un cours sur le développement durable et les énergies renouvelables au niveau local et les stratégies et procédures pour le commerce local et international dans le cadre du projet "MOVE GREEN_(E)Co-développement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc" (ICMPD / 2021 / MPF-357-007), cofinancé par l'Union européenne par le biais de la Facilité de partenariat pour la mobilité (MPF), géré par le Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD) et les partenaires du FAMSI.

La contractualisation du service répond à la nécessité de fournir aux participants des connaissances, des compétences et des outils qui leur permettront de trouver un emploi adéquat sur le marché du travail au Maroc, ainsi que le développement d'idées commerciales dans le domaine de l'énergie verte/circulaire et des énergies renouvelables.

Pour cela, il faut faire appel à une société externe capable d'organiser et de dispenser la formation.

2. LE RÉGIME JURIDIQUE

Le contrat visé par le présent cahier des charges est régi par les clauses incorporées. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans le contrat susmentionné et les clauses du présent document, les dispositions du système juridique privé espagnol et du droit communautaire applicable s'appliquent, à l'exception de celles relatives à la préparation et à l'attribution du contrat, qui sont régies par la loi 9/2017, du 8 novembre, sur les contrats du secteur public, qui transpose en droit espagnol les directives du Parlement européen et du Conseil 2014/23/UE et 2014/24/UE, du 26 février 2014. En particulier, l'attention sera portée sur :

- la réglementation communautaire qui lui est applicable en matière de financement.
- Règlements spécifiques émis par la Communauté Autonome de l'Andalousie dans l'exercice de ses compétences.
- Le titre IV du livre I du Code du Commerce, la loi 7/1998, du 13 avril, sur les conditions générales des contrats, et les autres règles de droit privé qui lui sont applicables en raison de son objet, en ce qui concerne les effets et la résiliation du présent contrat.
- Loi organique 1/2002, du 22 mars, régissant le droit d'association.
- Loi 4/2006, du 23 juin, sur les associations andalouses.
- Statuts du FAMSI.

Sous contrat avec:

Exécuté par:



Cofinancé par l'Union européenne





Move Green

"(E)codéveloppement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc"

Grant Contract ref. ICMPD/2021/MPF-357-007

3. LES SERVICES À FOURNIR

L'objet de l'activité de l'appel d'offres est encadré dans le projet **"MOVE GREEN _(E)Co-développement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc"**.

Il s'agit d'élaborer du matériel pédagogique et de dispenser ensuite **SIX ATELIERS divisés en 2 blocs thématiques**, en espagnol ou en français, sur le développement durable et les énergies renouvelables au niveau local et les stratégies et procédures de mise en œuvre d'un projet.

Bloc 1 : Développement durable et énergies renouvelables au niveau local

Atelier 1 : Stratégies locales pour le développement durable dans le Nord du Maroc (10h)

Atelier 2 : Mesures locales d'économie d'énergie et transition vers une économie verte au Maroc (10h).

Atelier 3 : La mise en œuvre d'un audit énergétique (application industrielle) (10h)

Bloc 2 : Stratégies et procédures pour le commerce local et international.

Atelier 4 : Commerce international dans le domaine des énergies renouvelables au Maroc (10h).

Atelier 5 : Politiques d'importation et d'exportation de matériaux renouvelables (10h).

Atelier 6 : Participation à un appel d'offres : préparation d'une offre/budget (10h).

Le processus de mise en œuvre des deux blocs comprend, entre autres, les étapes suivantes :

- Élaboration de matériel didactique. Un minimum de 7 000 mots et un maximum de 8 000 mots sont établis pour les ateliers, indépendamment des illustrations, graphiques ou images qui seront intégrés au contenu de la formation à élaborer et qui soutiendront le processus de formation. Il peut être complété par des éléments multimédias, textes, graphiques, audio, vidéo, animations, etc. Il doit également contenir des activités pratiques, des tests d'auto-évaluation pour renforcer l'apprentissage et le développement de l'atelier et un test final d'évaluation de l'apprentissage.
- Tutorat, suivi et dynamisation des ateliers tout au long de la semaine de l'atelier sur la plateforme en ligne de la FAMSÍ (www.aulasolidaria) pour les ateliers qui sont délivrés en ligne. Développement d'outils de participation et d'échange d'idées et d'expériences pendant la formation, en favorisant le débat et en encourageant les contributions des participants et en répondant aux doutes et aux questions soulevées par les étudiants.
- Organisation, présentation et modération de deux sessions en face à face (1 pour chaque bloc thématique).
- Si cela présente un intérêt, l'organisation, la présentation et la modération de webinaires (un pour chaque bloc) : pendant le développement de l'activité de formation, un webinaire ouvert peut être programmé, avec la participation des conseils municipaux, des entreprises impliquées et des organisations publiques et privées espagnoles et marocaines, ainsi que des étudiants.

Sous contrat avec:

Exécuté par:





Move Green

"(E)codéveloppement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc"

Grant Contract ref. ICMPD/2021/MPF-357-007

- Remise de la documentation finale qui rassemble tout le matériel didactique et, de manière ordonnée, la documentation qui a été utilisée pendant l'atelier et le rapport final.

Tout le matériel pédagogique (graphique et audiovisuel) qui a été généré dans le cadre de cette activité de formation sera mis à la disposition de la FAMSI dans les espaces mis à disposition par la FAMSI et à travers la plateforme du projet.

Afin de vérifier le bon déroulement des travaux à réaliser, et que les contenus inclus dans l'offre sont effectivement remplis, l'équipe technique de l'AFPS désignée pour ce projet sera en communication constante avec la ou les entreprises attributaires du contrat, et se réserve le droit d'effectuer autant de contrôles de qualité et de revues qu'elle juge opportuns sur les travaux réalisés.

À la fin du contrat, tous les matériaux générés par l'activité de formation (documents, textes, audiovisuels, etc.), ainsi que les travaux réalisés par les participants, seront remis au FAMSI, ainsi qu'un rapport technique final comprenant un calendrier, un rapport technique des tâches réalisées et des données de vérification.

Le budget total maximum pour l'exécution de tous les services et tâches inclus dans les présents Termes de référence s'élève à **10.000,00 euros**, taxes comprises.

Outre les services susmentionnés, l'hébergement, la restauration pour la pause-café et le déjeuner des 18 participants pendant les 2 sessions en face à face, ainsi que d'autres services dérivés du processus de formation en question, seront fournis. Il y aura une session en face à face pour chaque bloc, soit un total de deux sessions. La session en face-à-face du premier bloc aura lieu à Tanger à la fin du mois de janvier et la seconde dans une ville du Nord du Maroc. La formation devrait avoir lieu entre janvier et février 2023, pour une durée totale de 60 heures.

3.1 Caractéristiques de l'offre

L'action de formation consistera en six ateliers, dont le premier dans le bloc 1 en format présentiel, ainsi qu'un autre dans le module 2, et les autres en format en ligne. Chaque atelier aura un horaire de 10 heures et durera une semaine.

Les ateliers en ligne seront dispensés sur une plateforme d'apprentissage en ligne du FAMSI (*Andalucia Solidaria*).

3.2. Contenu

Il convient de noter que le processus de formation à la réintégration sera précédé par la formation de spécialisation sur les énergies renouvelables et la durabilité que les étudiants suivent depuis septembre dernier à l'Université internationale d'Andalousie à Séville. Ainsi, les ateliers susmentionnés devraient porter, au minimum, sur les thèmes suivants :

Bloc 1 : Développement durable et énergies renouvelables au niveau local

Atelier 1 : Stratégies locales pour le développement durable dans le nord du Maroc.

- L'engagement du Maroc en faveur du développement durable.

Sous contrat avec:



Exécuté par:





Move Green

"(E)codéveloppement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc"

Grant Contract ref. ICMPD/2021/MPF-357-007

- L'engagement de la région de Tanger Tétouan Al Hoceima (TTA) en faveur du développement durable.
- Principes, vision stratégique, piliers de la stratégie.
- Défis et axes stratégiques pour rendre la stratégie nationale opérationnelle au niveau local.
- Modalités de mise en œuvre de la stratégie nationale pour le développement durable.

Atelier 2 : Mesures locales d'économie d'énergie et transition vers l'économie verte au Maroc.

- Questions sur l'économie verte au niveau local.
- Performance environnementale et politiques d'économie verte.
- Offres de financement et soutien aux investissements des entreprises vertes.
- Fonds et programmes d'investissement pour le développement de l'entrepreneuriat vert.

Atelier 3 : La mise en œuvre d'un audit énergétique (application industrielle)

- Systèmes de gestion de l'énergie.
- Lignes directrices pour la mise en œuvre, la maintenance et l'amélioration d'un système de gestion de l'énergie.
- Principes de l'audit énergétique, gestion des programmes d'audit, réalisation d'audits de systèmes de gestion et compétence des auditeurs de systèmes de gestion.

Bloc 2 : Stratégies et procédures pour le commerce local et international.

Atelier 4 : Commerce international dans le domaine des énergies renouvelables au Maroc.

- Politique commerciale internationale pour les importations et les exportations d'énergies renouvelables.
- Mesures incitatives pour le commerce international.

Atelier 5 : Politiques d'importation et d'exportation de matériaux renouvelables.

- La politique douanière marocaine en matière d'énergies renouvelables.
- Procédures d'importation et d'exportation.

Atelier 6 : Participer à un appel d'offres : préparer une offre/un devis technique.

- Introduction : analyse méthodique d'un appel d'offres.
- Évaluation de la stratégie de réponse à un appel d'offres.
- Organiser la réponse et la structure d'une proposition d'offre.
- Développer la méthodologie de rédaction pour répondre au mieux à un appel d'offres.
- Préparation efficace de la présentation de l'offre à un jury.

4. DURÉE DU CONTRAT ET PÉRIODE D'EXÉCUTION

La durée du présent contrat courra du jour suivant la signature du contrat jusqu'à l'achèvement des tâches d'exécution et de justification confiées à la (aux) société(s) attributaire(s) du contrat pour la réalisation de l'activité, la date finale d'exécution étant établie comme date de fin :

Sous contrat avec:

Exécuté par:



Cofinancé par
l'Union européenne



Migration Partnership Facility



International Centre for
Migration Policy Development



Fondo Andaluz de Municipios
para la Solidaridad Internacional



ASOCIACIÓN DE ENERGÍAS RENOVABLES
DE ANDALUCÍA



FEDERACIÓN DE COLECTIVIDADES LOCALES DEL NOROCCIDENTE DE ANDALUCÍA
فيدرالية آمار، الجماعات المحلية لشمال المغرب و الأندلس



Move Green

✓ **31 mars 2023.**

"(E)codéveloppement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc"

Grant Contract ref. ICMPD/2021/MPF-357-007

L'entreprise doit compiler tous les éléments de la prestation, ainsi que le matériel généré à cet effet et les listes de présence des personnes présentes, ainsi que remettre un rapport d'activité.

5. LE LIEU ET LA FORME DE L'ACCEPTATION DE L'OFFRE

La proposition doit être soumise en format numérique à l'adresse suivante contrataciones@andaluciasolidaria.org à partir de la réception de l'appel d'offres **jusqu'au 02 janvier 2023 à 23h59, heure espagnole**, en indiquant dans le corps de la proposition les informations suivantes : le numéro de référence attribué à l'activité faisant l'objet du contrat, le nom et le prénom du soumissionnaire ou la raison sociale, le numéro de TVA, ainsi que la désignation d'une personne de contact, le numéro de téléphone, le numéro de fax et l'adresse électronique.

6. DOCUMENTATION REQUISE

Les documents suivants doivent être inclus dans la documentation requise, sous forme numérique ou documentaire :

A) DÉCLARATION SUR L'HONNEUR SIGNÉE (ANNEXE I)

B) L'OFFRE FINANCIÈRE. L'offre économique doit être incluse, en exprimant sa valeur en euros. Un budget détaillé doit être soumis. Les offres s'entendent comme incluant, à toutes fins utiles, les taxes de toute nature qui sont perçues sur les différents postes, sans que celles-ci soient répercutées comme un poste indépendant. Par conséquent, la TVA et les autres taxes applicables au présent contrat sont considérées comme incluses dans l'offre financière soumise. Les offres financières qui comportent des omissions, des erreurs ou des suppressions empêchant de connaître clairement leur contenu ne seront pas acceptées, de même que celles qui sont jugées disproportionnées ou anormales.

Le budget total maximum pour l'exécution de tous les services et tâches inclus dans les présents termes de référence s'élève à **10 000,00 euros**, taxes comprises.

C) L'OFFRE TECHNIQUE. Les candidats à cet appel d'offres doivent soumettre une proposition technique contenant, au minimum, les rubriques suivantes :

- A. **Identification et objectif** de la proposition soumise.
- B. **Note méthodologique détaillée** avec le contenu de la formation proposée.
- C. **Présentation du curriculum de l'entreprise/personne participante**, avec le travail considéré comme le plus pertinent, le cas échéant.

Sous contrat avec:



Exécuté par:





"(E)codéveloppement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc"

Grant Contract ref. ICMPD/2021/MPF-357-007

Les propositions doivent être soumises en espagnol ou en français. Il sera composé de deux fichiers, l'un avec la déclaration sur l'honneur signée et l'offre économique et l'autre avec l'offre technique, avec les informations suivantes à inclure dans le corps du courrier : référence attribuée à l'activité pour laquelle le marché est à passer, le nom et le prénom du soumissionnaire ou la raison sociale et son NIF ou CIF correspondant, ainsi que la désignation d'une personne de contact, le numéro de téléphone, le fax et l'adresse e-mail auxquels le FAMSI peut être adressé.

7. TRANSPARENCE

Dans le respect des principes de transparence, d'objectivité et de non-discrimination, sans préjudice des autres moyens de publicité, le FAMSI dispose d'un profil de contractant sur le site web de l'Association : <http://www.andaluciasolidaria.org/>.

8. PROPOSITION ET SYSTÈME D'ATTRIBUTION

La méthode de sélection de l'adjudicataire et donc l'attribution du marché se fera conformément aux indications et critères énoncés dans le présent cahier des charges, avec plusieurs critères d'attribution.

Le FAMSI a le droit d'attribuer le marché à l'offre la plus avantageuse selon les critères ou de déclarer l'attribution nulle, sans que cela ne donne lieu à aucun droit pour les soumissionnaires.

Après la date limite de réception des offres, les dossiers reçus seront examinés.

Si l'autorité le juge approprié, un délai peut être accordé pour remédier à tout défaut matériel constaté dans la documentation reçue. Le délai de rectification des erreurs sera déterminé par l'Organe, et ne pourra être ni supérieur à 10 jours ouvrables ni inférieur à 3 jours. Une fois la procédure décrite ci-dessus terminée, la proposition d'attribution sera faite, conformément aux critères établis dans le présent dossier d'appel d'offres.

L'adjudicataire devra présenter les documents justificatifs exigés dans ce Dossier, notamment ceux qui font référence aux obligations fiscales et de Sécurité Sociale et à la conformité des dettes fiscales avec la Communauté Autonome d'Andalousie, si l'entité a un siège social en Andalousie et/ou une filiale, succursale ou similaire. Il a une durée maximale de 10 jours ouvrables. Si, après cette période, les documents requis n'ont pas été fournis, il sera entendu que l'attribution a été abandonnée et l'organisme contractant procédera à l'attribution provisoire à la proposition suivante la mieux évaluée.

Sous contrat avec:

Exécuté par:



Cofinancé par
l'Union européenne





Move Green

"(E)codéveloppement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc"

Grant Contract ref. ICMPD/2021/MPF-357-007

Après vérification de la documentation susmentionnée, l'attribution sera proposée à l'organisme responsable du Fonds, conformément à son organigramme, dans les 5 jours ouvrables suivant la présentation des pièces justificatives. Les soumissionnaires et le(s) adjudicataire(s) seront informés des différentes étapes de la procédure d'attribution.

Les offres des soumissionnaires sont évaluées sur la base des critères décrits dans la proposition d'attribution. Les critères objectifs à utiliser pour évaluer les offres soumises sont les suivants :

CRITERES	PONCTUATION
Proposition économique, incluant toutes les taxes, notamment la TVA	55 points (maximum)
Proposition des contenus de formation et méthodologie	15 points (maximum)
Proposition d'espace et ressources de formation	10 points (maximum)
Expérience de l'équipe	10 points (maximum)
Proposition de restauration	10 points (maximum)
Total :	100 points

9. FORMALISATION DU CONTRAT

Le marché est formalisé par écrit, dans un délai maximum de 5 jours ouvrables à compter de la réception de la notification d'attribution. L'adjudicataire, l'entrepreneur, peut demander la transformation du contrat en acte public, à ses frais.

Si, dans le délai précédemment établi, le contractant ne remplit pas les conditions nécessaires à la formalisation du contrat ou que celui-ci n'est pas formalisé pour une raison imputable au contractant, le FAMSÍ peut accepter la résiliation du contrat, en indemnisant le Fonds pour les dommages causés, et l'association peut contracter pour le même objet.

10. LA PROTECTION DES DONNÉES.

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (GDPR), vous donnez votre consentement exprès et sans équivoque au traitement de vos données personnelles. Vos données seront incorporées à un fichier dûment enregistré auprès de l'Agence espagnole de protection des données, étant responsable de ce fichier l'ASOCIACIÓN FONDO ANDALUZ DE MUNICIPIOS PARA LA SOLIDARIDAD INTERNACIONAL, avec CIF G14565329, et adresse Avenida El

Sous contrat avec:

Exécuté par:



Cofinancé par
l'Union européenne





Move Green

"(E)codéveloppement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc"

Grant Contract ref. ICMPD/2021/MPF-357-007

Brillante nº177, Córdoba, 14.012. L'objectif est la gestion et le contrôle corrects des relations commerciales contractées et la remise d'informations par FAMSÍ des processus de contrats ouverts.

La politique de confidentialité et de protection des données de FAMSÍ peut être consultée à l'adresse suivante : http://www.transparenciafamsi.org/Issice_lopd

La partie contractante peut exercer les droits accordés par le RGPD en écrivant à :

CONTRATACIONES

Avda. del Brillante, número 177

14012 Córdoba

Ou à l'adresse électronique : contrataciones@andaluciasolidaria.org

Le contractant s'engage à maintenir une confidentialité et une réserve absolues sur toute information ou donnée qu'il obtient ou pourrait obtenir au cours du processus d'attribution du présent contrat, ainsi que sur toute information pertinente pour l'exécution du contrat. En particulier, il doit respecter les garanties et les limitations, en référence au traitement des données personnelles, imposées par le RGPD.

De même, le contractant s'engage à respecter la réglementation sur la protection des données personnelles dans l'exercice de son activité professionnelle, en ce qui concerne les données auxquelles il peut avoir accès dans le cadre de l'exécution de l'objet du contrat. Dans ce contexte, il accepte la déclaration/le respect des règles de protection des données personnelles figurant à l'annexe I.

11. LA CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS

Le contractant s'engage à maintenir une confidentialité et une réserve absolues à l'égard de toute information ou donnée qu'il obtient ou pourrait obtenir au cours du processus d'attribution du présent contrat, ainsi que de toute information relative à l'exécution du contrat lui-même. En particulier, il doit respecter les garanties et les limitations, en référence au traitement des données personnelles, imposées par la loi organique 3/2018 du 5 décembre, relative à la protection des données personnelles et à la garantie des droits numériques et le décret royal 1720/2007 du 21 décembre, qui met en œuvre la loi organique 3/2018 précitée.

10. ACCEPTATION DU CAHIER DES CHARGES

La participation à cet appel d'offres implique l'acceptation du présent cahier des charges, ainsi que le respect des exigences et obligations légales qui peuvent être applicables.

Sous contrat avec:

Exécuté par:



Cofinancé par
l'Union européenne





"(E)codéveloppement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc"

Grant Contract ref. ICMPD/2021/MPF-357-007

ANNEX I. CERTIFICATS/DECLARATIONS SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) M/Mme
avec carte nationale en qualité de
agissant au nom et pour le compte de
Inscrite au R.C.S. ou au R.M sous le n°

ATTESTE SUR L'HONNEUR : (veuillez cocher ce qui convient)

Que l'Entité que je représente a une capacité de gestion technique et financière suffisante pour l'exécution du projet correspondant.

Que l'Entité que je représente est enregistrée et inscrite dans l'épigraphe correspondant à la taxe sur les activités économiques et est à jour de son paiement.

Que l'Entité que je représente est à jour de ses obligations fiscales, en fournissant un certificat délivré par l'Agence fiscale.

Que l'Entité que je représente est à jour de ses obligations en matière de Sécurité Sociale, en fournissant un certificat délivré par la Trésorerie Générale de la Sécurité Sociale.

Que l'Entité que je représente n'est soumise à aucune des interdictions d'être bénéficiaire, conformément aux dispositions de l'article 13 de la Loi 38/2003, du 17 novembre, Loi générale sur les subventions et aux dispositions de l'article 2 du présent arrêté.

Que l'Entité que je représente se soumet à la juridiction des cours et des tribunaux de tout ordre, pour toutes les incidences qui peuvent découler directement ou indirectement du contrat, en renonçant, le cas échéant, à sa propre compétence juridictionnelle qui pourrait correspondre.

Je, soussigné(e), DÉCLARE l'acceptation inconditionnelle et le respect du présent document sans réserve, ainsi que l'exactitude et la véracité de tous les documents présentés et qu'ils remplissent toutes et chacune des conditions pour contracter.

À, le 2022.

Signature

Sous contrat avec:

Exécuté par:



Cofinancé par l'Union européenne

